# L'alcoolémie au volant (AAV) en Finlande

Paris 14 Septembre 2010 Matti Järvinen Liikenneturva









# Les Finlandais et l'alcool: Caractéristiques

- la consommation d'alcool se concentre sur les weekends
- le but recherché est d'être le plus ivre possible
- la consommation de vin pendant les repas est encore rare





#### L'AAV au 21ème siècle

- Depuis 2000, une moyenne annuelle de 374 morts par accidents de la route
- Depuis 2000, une moyenne annuelle de
  83 morts dans des accidents causés par l'alcool
- Un quart des accidents mortels causés par des conducteurs sous l'emprise de l'alcool

### Les seuils légaux

- Conduite en état d'ivresse: 0.5 pour mille d'alcool dans le sang (ou 0,22 mg par litre d'air expiré)
- ► Conduite en état d'ivresse aggravée: 1.2 pour mille (ou 0,53 mg par litre d'air expiré)
- ► Conduite sous l'emprise de drogues: tolérance zéro







# Caractéristiques de l'AAV en Finlande

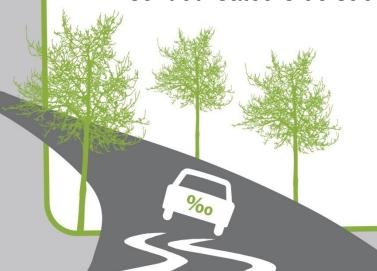
- ► Taux d'alcoolémie très élevé chez les conducteurs responsables d'accidents mortels:
- Plus de 40 % avec un alcoolémie supérieure à 2.0 pour mille
- Plus de 90 % avec une alcoolémie aggravée (supérieure à 1.2 pour mille)
- Plus de la moitié des conducteurs constatés en AAV sont en état d'alcoolémie aggravée
- ▶ 39 % sont des hommes de moins de 26 ans (chiffres de 2009)
- Combinaison mortelle: week-ends d'été et nuit
  - L'inexpérience, la vitesse et les passagers ivres (sans ceinture de sécurité) sont des éléments contributifs





#### Caractéristiques de l'AAV en Finlande

- ▶Un conducteur ivre se tue et tue ses passagers rarement des tiers
- ▶La plupart des accidents sont des sorties de route (71 % en 2009)
- ▶1/3 des conducteurs responsables d'accident mortel ont été pris en AAV aggravée au cours des 5 années précédentes
- ▶Un quart (23 %) des conducteurs arrêtés récidivent
- Un tiers des conducteurs constatés en état d'AAV sont utilisateurs de substances illicites







- Pas de solution unique
- Effort combiné le plus efficace: de la législation aux actions sociales, de politique de santé et de contrôle de l'alcoolisme
- Inclure la lutte contre l'AAV dans le Plan National de la Sécurité Routière

#### **Conclusion:**

Améliorer le système de la circulation dans son ensemble est le meilleur moyen de prévenir aussi la conduite en état d'ivresse.





## Le contrôle

- 1.2 à 1.8 million de conducteurs sont contrôlés par éthylomètre chaque année
- Plus de 25,000 conducteurs sont pris en état d'AAV (70 par jour)
- ▶ 1 conducteur sur 700 est en état d'ivresse
- 1 conducteur sur 150 conduit avec de l'alcool dans le sang (alcoolémie inférieure à 0.5 pour mille)
- Seulement 1 conducteur en état d'AAV sur 200 est arrêté

#### Raisons des arrestations:

- 1/3 accident / conduite erratique
- ► 1/3 dénonciation par un tiers
- ▶ 1/3 contrôles de la police par éthylomètre







## **Sanctions**

- Limite légale de 0.5 légèrement dépassée: amende en cas de première infraction ( > 600 €)
- Cas plus graves: sanction avec sursis ou prison ferme et amende pénale
- Fort taux d'alcoolémie ou infractions AAV fréquentes: peine de prison ferme (éventuellement convertie en travaux d'intérêt général)
- ▶ Dans tous les cas: suspension du permis (6 12 moins)
- La confiscation du véhicule est autorisée par la Loi mais rarement mise en oeuvre
- Recommandation du Ministère de la Justice: les procureurs devraient exiger plus souvent la confiscation en cas d'AAV répétée
- La Police peut confisquer le véhicule temporairement en attente du jugement







## **Campagnes**

#### Les conducteurs ivres: De Héros à Zéros (1976-2010)

- L'AAV considérée comme "le plus grave des crimes de la circulation routière"
- La population est prête à accepter des mesures, par exemple l'alcolock

#### Campagnes annuelles: Signes des Temps

- Le principal objectif est de développer les attitudes condamnatoires et de renforcer les normes vis-à-vis de l'AAV.
- Coincidence dans le temps avec les réformes législatives relatives à l'AAV et les opérations de contrôle de la police
- Mesures principalement reconduites: le risque d'être attrapé, les conséquences de la conduite en état d'ivresse, la nature contestable de l'AAV, le contrôle et les problèmes de responsabilité

**%**00



#### 1960°s



Siffle et souffle !

Si tu bois, tu es pris l 1970's



Le Top 10 des amendes payées par des automobilistes en état d'ébriété

#### 1980's



Si tu bois tu ne conduis pas ; si tu conduis, tu ne bois pas f

#### 2000'≤



Conduire en état d'ivresse n'est pas un problème individuel. Arrêtez le conducteur à temps !



## Réhabilitation et interventions:

#### Briser le cercle vicieux

#### Sessions de sécurité routière du Service de mise à l'épreuve

- ▶au service de la communauté pour les récidivistes
- ▶aucune efficacité dans la prévention de la récidive de l'AAV

#### Mini intervention

- pilote: jeunes conducteurs titulaires du permis temporaire pris en conduite en état d'AAV
- ▶mini intervention médicale
- ▶ "gâchis des ressources"

#### Intervention précoce

les services sociaux dans les 24 heures







# Alcolock: Une mesure pour l'avenir

- ▶ But: l'alcolock (BAIID: Breath Alcohol Ignition Interlock Device) en standard dans les nouvelles voitures en Europe
- Expérimentation de 3 ans de l'alcolock lancée en 2005
  - participants: conducteurs constatés en état d'AAV
  - alcolock installé dans la voiture du participant pendant 1 an
  - programme de contrôle médical
  - 350 alcolocks utilisés



#### Problèmes rencontrés:

- Communication entre les parties insuffisante
- Information difficile à obtenir et souvent non adaptée
- ► Défauts de communication inter-services au sein de l'administration
- l'autolock a été ressenti comme une punition



# Législation relative à l'alcolock au 1er juillet 2008: droit de conduire surveillé

- ▶La police ordonne le droit de conduire surveillé
- Le tribunal rend le jugement définitif et fixe la durée de la période de surveillance (de 1 à 3 ans)
- ►Environ 30 alcolocks mis en service par mois

But: l'alcolock devient une condition du recouvrement du droit de conduire pour les récidivistes





- Recommandation du Ministère: utilisation de l'alcolock dans les transports scolaires et pré-scolaires
- Seulement 3% des municipalités ont suivi la recommandation
- Proposition de loi: utilisation obligatoire de l'alcolock dans les transports scolaires et pré-scolaires
- Nouvelle loi effective au 1er août 2011
- Objectif envisagé: installation obligatoire de l'alcolock dans tous les véhicules de transports publics, de service routier et de transports de marchandises percevant des fonds publics en 2014

Des discussions ont aussi été engagées pour que l'alcolock soit rendu obligatoire pour les automobilistes pris **pour la première fois** en état d'AAV.

